

Ecole Maternelle du Ried
Délégués des Parents d'Elèves
Marion SIFFERT
7, rue du Wangenbourg
67800 HOENHEIM
parentsmatried@yahoo.fr

Monsieur Le Maire,
Mesdames STEIBLE et WERNERT,
Mairie de Hœnheim
Route de la République
67800 HOENHEIM

Hœnheim, le 16 octobre 2014

Objet : Etat des sols endommagés de l'Ecole Maternelle du Ried

Copies : Le conseil d'école de l'Ecole Maternelle du Ried
Le Centre Socio-Culturel

Monsieur le Maire,
Mesdames,

Nous vous remercions pour votre réponse. Toutefois, votre courrier ne dissipe pas toutes les inquiétudes des parents.

En effet, en septembre 2014, il est fait état dans l'article des DNA qu'il n'y a pas d'amiante dans les sols endommagés de l'école maternelle du Ried.

Et votre réponse du 10/10/2014 fait état que ces sols endommagés contiennent de l'amiante.

La présence d'amiante dans l'école maternelle est un sujet très sensible et fortement préoccupant pour les parents d'élèves. Nous ne pouvons pas répondre aux inquiétudes de ceux-ci avec des affirmations non étayées par des preuves écrites provenant de sources adaptées.

Les matériaux contenant de l'amiante pouvant se dégrader avec le temps, ils nécessitent la réalisation de contrôles réguliers par une entreprise agréée.

En conséquence, nous vous saurions gré de bien vouloir mettre à notre disposition un exemplaire des 2 derniers Dossiers Techniques d'Amiante (DTA) qui ont été réalisés à l'Ecole Maternelle du Ried qui identifient précisément les lieux contenant l'amiante avec leur niveau de conservation au moment du repérage, et de nous communiquer les fiches récapitulatives associées.

Lors du prochain conseil d'école qui aura lieu le 13/11, nous vous saurions gré de dresser un état des sols de l'école et annexes (périscolaire), à savoir :

- Pour les 2 derniers repérages du DTA :
 - o La date du repérage
 - o les lieux précis où le sol aurait présenté des détériorations au sein de l'école (classes, salles de jeux, couloirs, salles du périscolaire, coins, sous armoires, zones de passage enfants, ...etc.)

- pour chaque lieu, l'état de conservation et le niveau de dégradation du sol
- Et aujourd'hui
 - les lieux précis où le sol présente des détériorations au sein de l'école (classes, salles de jeux, couloirs, salles du périscolaire, coins, sous armoires, zones de passage enfants, ...etc.)
 - pour chaque lieu, l'état de conservation et le niveau de dégradation du sol

Lors de ce conseil d'école, nous souhaiterions aussi savoir quelle sera la nature des travaux qui seront entrepris sur ces sols endommagés et le planning prévisionnel.

Dans l'attente de la communication des documents, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire et Mesdames, nos salutations les plus cordiales.

Représentante des Délégués de
Parents d'Elève de l'Ecole
Maternelle du Ried
Marion SIFFERT